



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travail clandestin

Question écrite n° 122162

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'augmentation du nombre d'infractions pour travail illégal constatées en France en 2006. Cette évolution est principalement le résultat d'un renforcement des contrôles des entreprises, mais reflète malheureusement une réalité inquiétante pour de nombreux salariés non déclarés, sans aucune protection sociale. Aussi il lui serait utile de connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour amplifier encore la lutte contre le travail illégal.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122162

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3665